

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) s'est réuni en session ordinaire le 14 décembre 2022 par visioconférence, sous la présidence de **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), son Président Statutaire.

Après analyse du cadre macroéconomique et financier au premier semestre 2022 et des perspectives à court terme, le Comité a relevé que la situation de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) demeure fortement marquée par un contexte international moins porteur en lien avec le ralentissement de la demande et une hausse des tensions inflationnistes.

Examinant les risques et les vulnérabilités, il a constaté que le système financier demeure globalement stable, avec quelques améliorations notamment au niveau macroéconomique, et a invité ses membres à observer une vigilance constante.

Prenant connaissance des recommandations adoptées au cours de la réunion du 23 mai 2022, le CSF-AC a encouragé ses membres à accélérer leur mise en œuvre.

Prenant acte de l'état d'avancement des projets menés en vue de renforcer le cadre d'analyse macro prudentielle dans la CEMAC, il a invité son Secrétariat à les finaliser au plus tard en juillet 2023 et a encouragé ses membres à transmettre dans les délais toutes les informations nécessaires à leur aboutissement. Il a par ailleurs validé le calendrier de ses activités au titre de l'année 2023 et a adopté le plan de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale (RSF-AC), Edition 2022, ainsi que les principes de son élaboration.

**Fait à Douala, le 14 décembre 2022**



**Le Président du Comité de Stabilité  
Financière en Afrique Centrale,**

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**